



Compte rendu Conseil des Sages du 7 mars 2019

Présents :

Véronique HENRY, adjointe déléguée à la démocratie participative,
Michaëlla RAHARD, service démocratie participative,
Mariette ABDEL RAHMAN, Patrick DELAVAL, Gisèle DESHAYES, Raymond FROUMENTY, Pierre-Alain GAY, Michel LAMOUR, Marie-Christine LE MENAC'H, Guy MABILEAU, Michel NOEL, Michel PILON, Hélène PRADERE-NIQUET, Annie PROD'HOMME, Jack RABOUAN, Annie RETAILLEAU, Martine RUECHE, Bernadette SESTIER

Excusés :

Jean-Luc COLAS, Jean-Marie GOERGEN, Michel GUIRLIN,

Introduction de Véronique HENRY

Bienvenue et remerciement aux membres pour leur présence à l'Espace Jacques Percereau, nouvellement rénové, en ce conseil des sages décentralisée et leur participation.

Présentation des excuses d'Astrid LELIEVRE absente pour raisons de santé et annonce l'ordre du jour modifié.

- 10 h 00 – 11 h 00 :

- ↳ points divers CS
- ↳ Festival Jeunes Talents
- ↳ Groupe "Boite à livres"
- ↳ Groupe "Rencontre régionale 2020"

- 11 h 00 – 11 h 30 : présentation de l'Espace Jacques Percereau ainsi que ses missions par Delphine FOUSSIER – responsable du site

1/ Rencontre du Mardi 5 mars 2019 avec les membres du Comité Jeunes talents dont la participation de Raymond FROUMENTY, Pierre-Alain GAY, Michel NOEL et Mariette ABDEL RAHMAN

Michaëlla rapporte que lors de cette rencontre, quelques idées ont émergé dont la mise en place d'un point lecture autour de la boite à livres, à ce jour suivi auprès de :

L'outil en main, association en pleine expansion avec 36 métiers représentés,

→ envoi d'une fiche de candidature à l'adresse de leurs jeunes, pour l'animation du point de lecture prévu le jour du Festival Jeunes Talents en collaboration avec les élèves du Lycée Sadi Carnot de préférence

→ invitation le 22 mai dans leur locaux – Route de Rouen – l'horaire sera précisé lors de l'invitation officielle

- le 18 mai sera une 1er présentation

Véronique HENRY demande le ressenti de chacun lors de cette rencontre avec les jeunes.

Raymond FROUMENTY remarque que les idées vont un peu dans tous les sens, malgré quelques certitudes sur la mise en valeur de l'apprentissage, CFA bijouterie, boite à livre avec 1 intervenant lecture, défilé de mode, réflexion en cours avec un élève en œnologie, tout cela sont des points forts pour le développement local.

Monsieur Froumenty précise la suggestion d'un concours de poésie dans tous les lycées autour de la Loire, du patrimoine.

Mariette ABHEL RAHMAN fait remarqué que ces 4 jeunes, remplis d'optimisme, résident à Saumur, et qu'ils sont plein d'idées pour l'attrait et le dynamisme de leur ville.

Patrick DELAVAL informe qu'un reportage, très intéressant, a été diffusé à la télévision sur l'outil en MAIN et il pourra faire circuler celui-ci via le service Démocratie Participative.

Michaëlla mentionne que cette année le CJT est une vraie fourmilière. Ils rencontrent des difficultés à obtenir des rencontres avec des jeunes dans les établissements scolaires mais ils se débrouillent bien en passant par leur réseau et en allant à la rencontre des jeunes directement. Ils ont malgré tout besoin de soutien et d'accompagnement pour entrer en contact avec d'autres structures ou des savoir-faire jeunesse pouvant être présentés.

Par exemple:

Mariette → EMMAÜS, ASPIRE

Raymond → Lycée Edgar Pisani à Montreuil Bellay

Véronique Henry précise que Jonathan JOSSE, sportif de haut niveau en fauteuil, sera le parrain du Festival 2019. Il emmènera, dans le collège de Montreuil Bellay le 5 avril, les jeunes du comité à l'une de ses actions de sensibilisation à la sécurité routière.

Véronique Henry rappelle que le rôle des membres du Conseil des Sages pour soutenir les jeunes dans l'organisation du Festival, c'est aussi de les mettre en lien avec des jeunes de leur entourage pour présenter une démonstration d'un savoir ou savoir-faire, quel qu'il soit.

Michaëlla précise que les fiches de candidature sont disponibles sur le site de la ville ou en version papier au bureau du service démocratie participative. Les membres du Conseil des Sages peuvent également les transmettre et correspondre directement avec les jeunes sur l'adresse cjt@ville-saumur.fr

Marie, une des membres, a émis le souhait d'organiser une table ronde, de façon ludique autour de la question "Être jeune aujourd'hui ?" réflexion mise en commun, participation des instances, une intervenante, coach de formation, les guidera dans leur réflexion.

Raymond reprend la parole pour préciser un conseil qu'il leur a transmis : prendre contact avec les restaurants sur place et/ou à proximité pour les associer à la manifestation.

Sur le projet d'un défilé de mode, Mariette informe qu'un article est paru dans la presse "locale" sur la mode recyclable et que l'ASPIRE a une équipe "pro" pour ce type d'accompagnement.

2/Groupe Attractivités touristiques

Ce groupe va bientôt être relancé quant au projet à finaliser avec l'Office de Tourisme.

Véronique fait savoir que suite aux conclusions du Labo citoyen une nouvelle forme de travail va être proposée.

Michaëlla annonce que le livret est en cours d'élaboration et qu'une rencontre avec les instances participatives sera bientôt proposée.

3/Points divers

- Invitation Forum Ouvert sur le Patrimoine "Pays d'Arts et d'Histoire" le 29 mars guider par des animateurs.
place réservée pour ceux qui ont reçu l'invitation, complet à ce jour.

– Grand débat

Véronique tient à préciser que la ville a seulement facilité l'organisation en mettant à disposition la salle municipale "Beaurepaire". Monsieur le Maire a demandé que le déroulé complet du grand débat soit sur le site de la Ville.
Des rencontres citoyennes peuvent être organisées par des citoyens où chacun peut y assister.

Michel NOEL interpelle sur la synthèse du Grand débat et observe qu'il trouve anormal que les membres du Conseil des Sages n'en soit pas destinataires.

Raymond FROUMENTY renchérit quant aux échanges de la municipalité lors d'assemblée générale d'association, c'est une bonne chose, toutefois il alerte quant à la récupération du travail du CS sans que l'origine en soit citée.

Véronique rappelle que l'analyse des instances sur le mandat selon la charte 2014-2020 devra faire face au changement sociétal, un nouveau système de gouvernance émerge. Concrètement une rencontre avec Jackie GOULET pourra être envisagée lors de la présentation du livret, suite au Labo Citoyen.

Hélène PRADERE-NIQUET regrette que le Conseil des Sages ne soit pas assez concerté pour les projets municipaux (aménagement....).

Véronique rappelle que le Labo Citoyen a fait apparaître ces éléments et qu'ils seront revus dans les prochaines propositions.

Pierre-Alain GAY précise que sur Saumur beaucoup d'initiatives pour améliorer la vie sont créées. Seul un manque de coordination entre toutes ces actions qui se superposent est à déplorer.

Véronique HENRY rappelle l'importance de la transversalité : ville/agglo/services pour parvenir à mettre en œuvre cette transversalité.

4/Groupe de travail Rencontre régionale 2020

Patrick DELAVAL informe que la date a été arrêtée avec la Fédération au vendredi 16 octobre 2020 (souhait de prolongement sur les 2 jours de week-end dans le Saumurois)

le rétro-planning sous forme de tableau dynamique croisé est un outil indispensable, élaboré par Guy MABILEAU.

Les commissions par action sont en cours, dont l'approche financière, poste de dépenses incontournables, travail avec les services de la Ville (bagage de bienvenue : faire les tiroirs stylo, sacs personnalisés.... avant engagement achat)

Michaëlla travaille sur le dossier de candidature auprès de la Fédération Française des Villes et Conseil des Sages qui doit être présentée au Conseil Municipal du 5 avril prochain.

Véronique HENRY signale que cette adhésion a été priorisée par rapport à une autre qui avait été budgétisée, celle de l'ANACEJ (association Nationale des Conseils d'enfants et de jeunes)!

Patrick DELAVAL rappelle les avantages et les aides qu'une telle adhésion peut apporter : accès au fichier, consultation de leur charte qui est bien différente de celle de Saumur ! Conseils sur l'organisation du congrès régional.

Il précise que les groupes projets feront l'objet d'une présentation en séance plénière.

Rappel des ateliers et commissions

A. Communication – partenariat – budget.	G. Mabileau, M. Noël, P. Delaval, M. Guirlin (à confirmer)
B. Logistique : Accueil – lieu(x) – transport – restauration.	M. Abdel Rahman, M. Ruèche, J.M Goergen, M. Lamour, M. Pilon.
C. Animation des 3 ateliers.	P.A Gay, P. Delaval, M. Guirlin.

- Désignation-validation des animateurs de commissions.
 - P.A Gay est candidat pour piloter la Commission " **Animation ateliers**",
 - G. Mabileau se porte candidat pour animer l'atelier A1-Tourisme.

Michaëlla rappelle qu'une adresse de messagerie va être créée avec l'extension @ville-saumur.fr et sera accessible avec un code d'accès.

Pierre-Alain GAY interpelle quant aux orientations à cibler pour les tables rondes pour apporter une plus-value à la Ville de Saumur et à chaque CS présent.

Patrick DELAVAL insiste pour bien approfondir les recherches, définir les axes, choix de l'expert, intervenant extérieur ?

Lors de la séance plénière les membres pourront faire des propositions au groupe de travail.

Michaëlla conseille de préparer une question ouverte pour présenter les thématiques des ateliers, ce qui permet de mieux cibler le choix des thèmes et des intervenants.

Véronique HENRY précise qu'à tout moment, chaque membre du Conseil des Sages peut apporter une idée au groupe de travail lorsqu'un sujet l'intéresse. Elle félicite le groupe pour le travail déjà fourni.

Michaëlla propose l'ordre du jour pour la séance plénière du 9 mai prochain, à revoir en fonction des disponibilités :

- groupe de travail rencontre régionale 2020 – points de situation
- présentation de l'analyse des besoins sociaux par Astrid LELIEVRE

Véronique HENRY fait savoir que la visite de l'épicerie sociale sera reportée selon l'agenda d'Astrid LELIEVRE

5/présentation de l'Espace Percereau par Delphine FOUSSIER, responsable du site

rappel du rôle d'un centre social

L'espace Jacques Percereau c'est un **centre social** et une **épicerie sociale**. Le centre social est géré par la ville de Saumur depuis 2005. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges, de convivialité, d'activités et de services. Il permet d'accompagner les projets des habitants. Il soutient la vie associative et œuvre en complémentarité avec les différents acteurs du territoire.

Chaque centre a son fonctionnement selon sa propre dynamique.

Composition de l'équipe :

Deux animateurs

Rôle : favoriser la rencontre entre les usagers du centre social. Mettre en place des actions et projets collectifs auprès du public accueilli au centre social. Favoriser le pouvoir d'agir des habitants dans leur quartier.

Deux médiateurs

Rôle : permettre et favoriser le lien entre les habitants et leur territoire, le centre social et la Ville de Saumur.

Un agent d'accueil

Rôle : accueillir, accompagner, orienter les usagers et les habitants du territoire d'intervention.

Un responsable

Rôle : faire le lien entre l'équipe, les habitants et la collectivité.

Favoriser la mise en place des actions en lien avec le projet social.

Activités proposées

Delphine invite les membres à participer à la rédaction du journal

" La Croisée des Quartiers"

des informations sur la vie de vos quartiers, des articles, des idées pour votre quotidien...

réalisé par des habitants volontaires pour les habitants

Comment s'est opéré le choix des dénominations des salles ?

Comme le nom du centre est une personnalité publique locale masculine "Jacques PERCEREAU" (*Conseil municipal, Conseiller Général du canton Saumur Sud et Député du Maine & Loire*) il a semblé opportun à l'équipe municipale de porter une réflexion sur les femmes "célèbres". Un sondage a été fait auprès des agents de la collectivité. Une biographie pour chacune d'elle est visible dans chaque salle

Hélène PRADERE-NIQUET demande si les autres habitants peuvent participer aux activités du centre ?

Un centre social a un agrément CAF pour le soutien à l'animation, en revanche tous les habitants de la ville peuvent contribuer aux développements des animations proposées de manière prioritaires sur

- le quartier dit « prioritaire » Chemin Vert/Hauts quartiers » dans les financements contrat de ville. (politique de la Ville avec actions spécifiques financées par l'état)

Le Centre social du Chemin Vert n'est pas le seul sur le territoire :

- MJC
- espace de vie sociale → SCOPE

Fonctionnement ;

- financement CAF
- personnel : agents de la ville

Raymond FROUMENTY fait remarquer que depuis 20 ans les modifications du quartier ont modifié le paysage.

Jack RABOUAN rappelle les fausses idées qui circulaient sur le quartier et qui ont été préjudiciables pour les habitants et surtout les propriétaires pour la revente de leur propriété.

Delphine FOUSSIER note que le recensement 2014 fait état de 3 500 habitants sur Chemin Vert/Hauts Quartiers

L'objectif est de valoriser ce quartier et de faire évoluer son image.

Guy MABILEAU remarque dans les animations de Mars (préalablement distribuées) que le Mardi 26 mars est organisé un Atelier Géocaching, qu'est ce que c'est?

C'est une chasse au trésor à partir d'une application, c'est aussi la découverte de la ville autrement. Avec l'implication de collègues jeunes, réflexion en cours pour un circuit sur le quartier.

Trouve moi si tu peux ! Cache moi si tu veux !
Glissez-vous dans la peau d'un explorateur des temps modernes.
C'est quoi ?
Partir à la recherche de balises cachées sur un parcours à l'aide d'indices.
Pour qui ? Ouvert à tout public.
Comment ? À l'aide d'un téléphone et d'une application.

Hélène PRADERE-NIQUET demande le principe appliqué pour les animateurs des activités ?

Plusieurs cas : intervenant extérieur, groupe d'habitants, animateur du Centre, associations, sur le budget de fonctionnement. Les animations sont soit payantes soit gratuites. Avec les partenaires locaux nous travaillons beaucoup avec de la récupération ? Ex : atelier de cuisine avec les jardins de Cocagne.

Bernadette SESTIER s'interroge quant au public visé pour l'épicerie sociale.

Cela entre dans un projet d'accompagnement avec une contribution des usagers, elle dépend du CCAS.

A contrario des restos du cœur qui est une aide alimentaire.

Michaëlla interroge les membres

- pour connaître leur avis quant à la délocalisation des séances plénières dans les structures municipales comme celle-ci = avis favorable.
- propose le principe d'un repas en juin après la séance plénière, au CFA – offert par le service DP, boisson à charge de chacun.

Véronique clôture la séance sur cette note de convivialité et remercie Delphine pour l'accueil à l'Espace Jacques Percereau.

Rappel des prochaines réunions plénières

9 mai
13 juin

Les lieux vous seront précisés dans l'invitation transmise avant chaque rencontre

P/O

Véronique HENRY

Adjointe déléguée à la Démocratie Participative

Nadège VACHER, secrétaire de la séance,